



On peut être un expert en couverture
et ne pas toujours réussir
à éviter les ardoises dans sa trésorerie.

La CAPEB vous apporte des conseils personnalisés,
adaptés à votre situation,
y compris en matière de fiscalité et de paie.
Plus largement, vous pouvez vous appuyer sur
la CAPEB pour régler vos problèmes
administratifs et réglementaires.

Rejoignez-nous sur capeb.fr
ouappelez le 09 70 835 836

VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

